

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

05 Février 2014

Dossier complet le

05 Février 2014

N° d'enregistrement

F07414P 0024

1. Intitulé du projet

Défrichement d'un hectare au lieu dit "Bois Brûlé" sur la commune de Châtelus le Marcheix

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

La Compagnie du Vent

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BORIE BANCEL Laurence, Directrice Générale Adjointe

RCS / SIRET

3 5 0 8 0 6 6 8 3 0 0 9 5 8

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51°a) Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 hectares"	Défrichement d'une superficie d'un hectare

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement d'un hectare au lieu-dit "Bois Brûlé", peuplés de résineux.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est la construction et l'exploitation d'un parc éolien, composés de cinq éoliennes et d'ouvrages annexes (poste de livraison et poste de maintenance).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisés et arrachage de souches. L'enlèvement des grumes se fera par camion grumier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement ; la phase d'exploitation concernera le parc éolien à réaliser.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de défrichement, demande de permis de construire et demande d'autorisation d'exploiter ICPE (rubrique n°2980-A) pour le parc éolien.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface de défrichement	1 hectare
Surface du massif	450 hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit Bois Brûlé
23430 Châtelus le Marcheix

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 38 ' 43 " E Lat. 46 ° 00 ' 04 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est fonctionnellement lié à la réalisation du parc éolien projeté par La Compagnie du Vent

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Plantations de résineux

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Il existe un PLU sur la commune de Châtelus le Marcheix, approuvé en juin 2006. Les surfaces concernées par le défrichement sont classées en zone N.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☐

Non

☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☒	☐	La commune de Châtelus le Marcheix est classée en Loi Montagne.
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Vallée du Taurion et affluents à 1,5 km au nord
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Coupes de bois
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Perturbations de la faune essentiellement en phase de chantier
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Faible consommation d'espaces naturels et forestiers
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Bruits pendant la phase de travaux
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Vibrations lors de la coupe du bois et du passage des engins de chantier
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☒	☐ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐ ☒		
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐ ☒		
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒ ☐		Production de déchets verts
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐ ☒		
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒ ☐		Réduction partielle de l'activité sylvicole (coupes de résineux)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Une première demande d'autorisation de défrichement a été délivrée par le Préfet de la Creuse le 23 mars 2012 pour une surface de 7,1289 hectares. Suite aux recommandations du Commissaire Enquêteur, La Compagnie du Vent souhaite déplacer trois machines, modifiant ainsi les surfaces de défrichement d'un hectare supplémentaire.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude d'impact sur l'environnement a déjà été réalisée dans le cadre de la demande de permis de construire et de la demande d'autorisation d'exploiter ICPE (rubrique n°2980-A) pour le parc éolien.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Autorisation de défrichement délivré par le Préfet de la Creuse le 23 mars 2012.

9. Engagement et signature

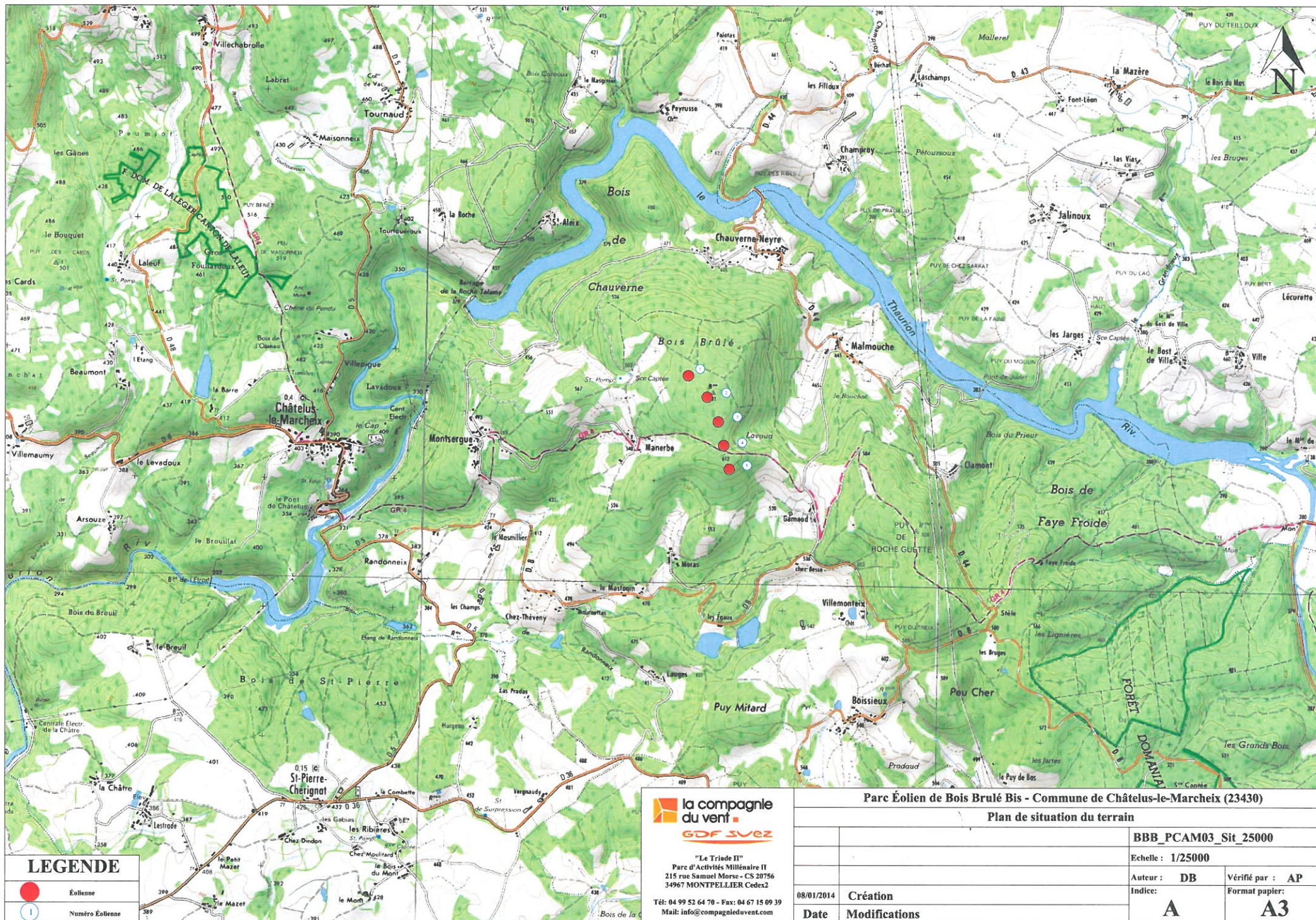
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Montpellier

le, 05/02/2014

Signature



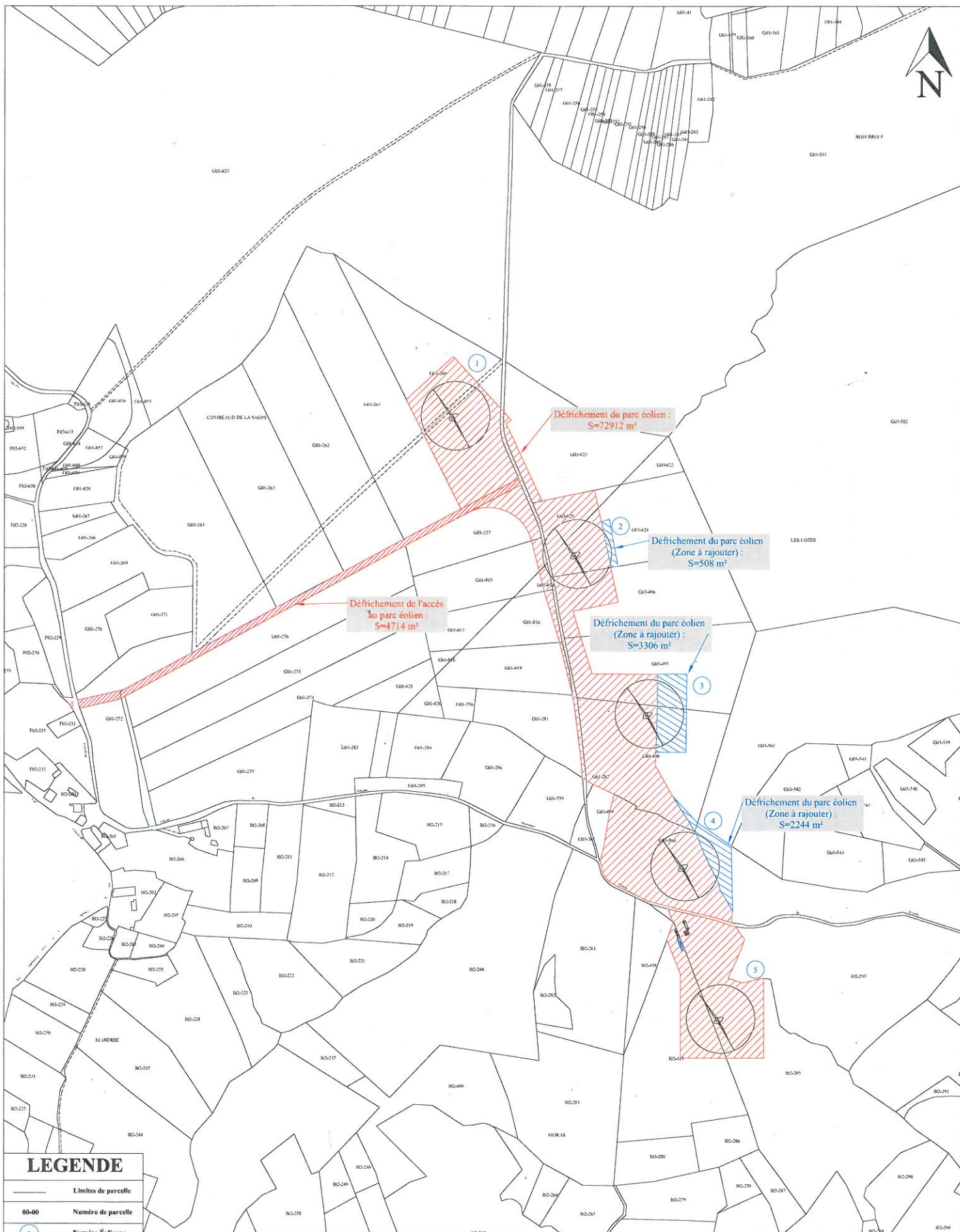


la compagnie du vent
GDF SUEZ

"Le Triade II"
Parc d'Activités Millénaire II
215 rue Samuel Morse - CS 20756
34967 MONTPELLIER Cedex2

Tél: 04 99 52 64 70 - Fax: 04 67 15 09 39
Mail: info@compagnieduvent.com

Parc Éolien de Bois Brulé Bis - Commune de Châtelus-le-Marcheix (23430)			
Plan de situation du terrain			
		BBB_PCAM03_Sit_25000	
		Echelle : 1/25000	
		Auteur : DB	Vérifié par : AP
		Indice:	Format papier:
		A A3	
08/01/2014	Création		
Date	Modifications		



LEGENDE

	Limites de parcelle
	Numéro de parcelle
	Numéro éolienne
	Éolienne
	Poste de livraison B300 (11.5 x 2.6)
	Poste de maintenance (11.5 x 2.6)
	Pylône de mesures Permanent
	Zone de défrichement autorisée
	Zone de défrichement à rajouter



"Le Triade 11"
Parc d'Activités Millénaire II
215 rue Samuel Morse - CS 20756
34967 MONTPELLIER Cedex2
Tél: 04 99 52 64 70 - Fax: 04 67 15 09 39
Mail: info@compagnieduvent.com

Parc Éolien de Bois Brulé Bis - Commune de Châtelus-le-Marcheix (23430)

Plan de masse - Zone de défrichement

		BBB_PCAM03_Mas_Défrichement	
		Echelle : 1/4000	
08/01/2014	Modification éol 4 (Ref. ticket n°5986)	Auteur : DB	Vérifié par : AP
17/12/2013	Création (Ref. ticket n°5939)	Indice:	Format papier:
Date	Modifications	A	A3



LEGENDE

	Limites de parcelle
	Numéro de parcelle
	Numéro éolienne
	Eolienne
	Poste de livraison B300 (11.5 x 2.6)
	Poste de maintenance (11.5 x 2.6)
	Pylône de mesures Permanent
	Zone de défrichement autorisée
	Zone de défrichement à rajouter



"Le Triade II"
Parc d'Activités Millénaire II
215 rue Samuel Morse - CS 20756
34967 MONTPELLIER Cedex2
Tél: 04 99 52 64 70 - Fax: 04 67 15 09 39
Mail: info@compagnieduvent.com

Parc Éolien de Bois Brulé Bis - Commune de Châtelus-le-Marcheix (23430)

Plan de masse - Zone de défrichement

		BBB_PCAM04_Mas_Défrichement	
		Echelle : 1/4000	
08/01/2014	Modification éol 4 (Ref. ticket n°5986)	Auteur : DB	Vérifié par : AP
17/12/2013	Création (Ref. ticket n°5939)	Indice:	Format papier:
Date	Modifications	A	A3